

<https://bourgbarre.kiosquefamille.fr>



Un nouveau Kiosque Famille est mis en place sur la commune.

Il remplace le Portail Familles.

Plus pratique, plus ergonomique pour tous, familles et agents de la commune.

Qui est concerné par le Kiosque Famille ?

**LES FAMILLES
DONT LES ENFANTS
FRÉQUENTENT**



Les
**copains
d'abord**
ACCUEIL DE LOISIRS DE BOURGBARRÉ

les services périscolaires,
la restauration scolaire,
l'accueil de loisirs du mercredi
et des vacances



**restaurant
scolaire**
DE BOURGBARRÉ



L'îlot
ESPACE JEUNES
BOURGBARRÉ

Service jeunesse



PORTAIL FAMILLES

DÈS MAINTENANT

- Créer son compte famille (documents nécessaires : justificatif de domicile, RIB, numéro CAF)
- Remplir les fiches sanitaire, renseignements et dossier d'inscription
- S'inscrire à l'activité (ex : périscolaire, restaurant...)
- Remplir le calendrier de réservation - période scolaire à partir du 06/05 - pour le périscolaire et la restauration (sauf mercredis et aide aux devoirs*)

1^{er} AVRIL

Ouverture des inscriptions à l'accueil de loisirs pour les vacances de printemps

9 AVRIL

Date limite d'inscription pour les vacances de printemps

22/04

Vacances
Printemps

29 AVRIL

Ouverture des inscriptions aux séjours été

1^{er} MAI

Date limite de réservation des repas et périscolaire (sauf mercredis et aide aux devoirs*)
pour la période scolaire (à partir du 06/05)

05/05

KIOSQUE
FAMILLE

12 MAI

Date limite des inscriptions aux séjours été

CES ÉTAPES NÉCESSITENT LA VALIDATION DES SERVICES. PENSEZ A ANTICIPER.

*Les réservations des mercredis et de l'aide aux devoirs/retour aide aux devoirs seront conservées. Votre enfant garde sa place si vous aviez une réservation déjà effectuée sur le Portail Familles.



RÉSERVATION SUR PLACE OU MAIL

DÈS MAINTENANT

- Créer son compte famille (documents nécessaires : justificatif de domicile, RIB, numéro CAF)
- Remplir les fiche sanitaire et de renseignements
- Adhérer à l'Îlot (si déjà adhérent en 2023/2024, aucune nouvelle facturation)

5 AVRIL

Ouverture des inscriptions aux activités
des vacances de printemps

22/04

Vacances
Printemps

KIOSQUE
FAMILLE

05/05

Vous avez plusieurs enfants ?

1

COMPTE
SUFFIT !

Vous avez déjà un enfant inscrit au périscolaire, à la restauration et/ou à l'accueil de loisirs ?

Pas besoin de créer un nouveau compte pour votre adolescent. Un seul compte suffit !

**CES ÉTAPES NÉCESSITENT LA VALIDATION DES SERVICES.
PENSEZ A ANTICIPER.**

DES QUESTIONS ?

Pourquoi les réservations et comptes du Portail familles actuel ne sont pas repris entièrement ?

Pour avoir sur une base de données actualisée : trop d'informations sont obsolètes dans le portail familles aujourd'hui.

Pourquoi le Kiosque Famille concerne aussi l'Îlot maintenant ?

Les jeunes sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à fréquenter ce service jeunesse. Il devient donc indispensable de dématérialiser les inscriptions des jeunes.

Parents séparés ?

Si votre enfant fréquente les services restauration scolaire, périscolaire ou extrascolaire, veuillez prendre contact avec l'accueil de loisirs.

<https://bourgbarre.kiosquefamille.fr>

Ces services restent disponibles pour vous aider dans ces démarches.



Accueil de loisirs Les Copains d'abord
02 99 57 62 91
accueil.loisirs@bourgbarre.fr



L'Îlot
02 99 57 78 90
anim.jeunes@bourgbarre.fr